

■ **Grand Hôtel Chaumont SA**, à Neuchâtel (FOSC du 11.10.2001, p. 7933). Capital-actions porté de CHF 250'000 à CHF 750'000 par l'émission de 2'000 actions de CHF 250, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 750'000, entièrement libéré, divisé en 3'000 actions de CHF 250, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Statuts modifiés le 03.09.2002. Buri-Molloyres Marlène Thérèse n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Plozza Fiorenzo, de Brusio, à Wengen, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Journal no 2493 du 04.09.2002
(00635878 / CH-645.1.008.148-8)